



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES  
PAR LE COMITÉ SYNDICAL**

**- SÉANCE DU 27 MARS 2023 -**

Date de convocation : 21 mars 2023

Lieu de réunion : Salle des fêtes de Saint-Prix – 43, rue d’Ermon – 95390 SAINT-PRIX

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 21

Procurations : 5

Votants : 26

N° de délibération	Objet	Sens du vote
<b>ADMINISTRATION</b>		
2023-03-01	ÉLECTION D’UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE	Adoption à l’unanimité
2023-03-02	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 FÉVRIER 2023	Adoption à l’unanimité
<b>OPÉRATIONS</b>		
2023-03-03	REDEVANCE SPÉCIALE : ADOPTION DES MODIFICATIONS DE LA CONVENTION	Adoption à l’unanimité
2023-03-04	EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES BIODÉCHETS : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE LANCER DES CONSULTATIONS ET A SIGNER LES MARCHÉS CORRESPONDANTS	Adoption à l’unanimité
2023-03-05	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS) : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE LANCER L’APPEL D’OFFRES ET DE SIGNER LE MARCHÉ	Adoption à l’unanimité
2023-03-06	APPEL D’OFFRES RELATIF AU TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX : DÉCLARATION SANS SUITE DE LA PROCÉDURE	Adoption à l’unanimité
<b>FINANCES</b>		
2023-03-07	FINANCES : EXERCICE 2023 ET SUIVANTS NOMENCLATURE M 57 – FONGIBILITÉ DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES	Adoption à l’unanimité
2023-03-08	TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES RÉGLEMENTAIRES AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ : AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LA CONVENTION MISE À JOUR	Adoption à l’unanimité
2023-03-09	FINANCES : EXERCICE 2023 EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2023	Adoption à l’unanimité
2023-03-10	FINANCES : EXERCICE 2023 REVERSEMENTS COMMUNAUTAIRES DE TAXE D’ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES : DÉTERMINATION DES PRODUITS ATTENDUS POUR 2023	Adoption à l’unanimité
2023-03-11	FINANCES – CESSION A TITRE ONÉREUX DE BIENS MOBILIERS : VENTE D’UNE BORNE SEMI-ENTERRÉE	Adoption à l’unanimité

PERSONNEL		
2023-03-12	CRÉATION DE DEUX POSTES DE RÉDACTEUR, D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 2ème CLASSE ET D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL DE 1ère CLASSE ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS	Adoption à l'unanimité
2023-03-13	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL : INDEMNISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET/ OU COMPLÉMENTAIRES POUR LES AGENTS BÉNÉFICIAIRES D'UN CONTRAT DE DROIT PRIVÉ	Adoption à l'unanimité



Le Président,

**Gérard LAMBERT-MOTTE**

Maire du Plessis-Bouchard,  
Vice-président du Conseil Départemental  
du Val d'Oise.